

CONSEIL MUNICIPAL LE MIROIR

Compte rendu de la réunion du vendredi 16 décembre 2011

Présents :

Michel FERRIER

Jean-Paul MOISSONNIER

Jean-Paul RAVASSARD

Stephanie GONNOD

Christine OUDOT

Guillaume RODOT

Thierry BOUDIER

Alain BADEZ

Pierre HANSEL

Excusés :

Robert UNY

Bernard FEVRE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 18 novembre 2011.

1 – Révision des loyers.

L'indice d'évolution des loyers est de 1,90, le conseil décide d'augmenter les loyers de 1 %. Le loyer de l'auberge sera réévalué en fin de bail.

2 – Télétransmission des actes budgétaires.

Une circulaire préfectorale nous impose la télétransmission de ces actes à partir de 2012. Nous demanderons une mise à jour de l'outil informatique pour permettre cette télétransmission.

3 – Projet DETR.

Les dossiers devront être déposés avant le 15/02/2012.

La subvention est de 5000 € maxi et est comprise entre 20 et 60 % des montants facturés.

Si possible, un dossier sera présenté pour l'isolation des salles de classes et de la cantine ainsi que pour la fourniture de rideaux roulants.

4 – Vente de terrain SEMCODA.

Nous attendons toujours la signature du compromis.

Le 22 décembre, le permis d'aménager sera déposé et les entreprises doivent être consultées à partir de janvier 2012.

Les parcelles devraient être mises en vente fin 2012.

Une convention pour les VRD doit nous être proposée par la SEMCODA. Nous étudierons cette proposition le moment venu.

5 – Projet d'extension de la lagune.

Une extension avec filtre en graviers et roseaux coûterait 68 200 €.

Une proposition de lagunage simple doit nous être présentée.

Le conseil prendra sa décision dès que tous les éléments seront connus.

6 – Accessibilité école des Gambards.

La société SOCOTEC nous informe que nous n'avons aucune obligation à ce sujet.

7 – Rémunération agent recenseur et coordonateur.

Elodie RATHIER est nommée par arrêté municipal, agent recenseur ; elle effectuera le recensement de la population en janvier et février. La somme allouée par l'état lui sera versée.

Une indemnité est attribuée à Mme Catherine BOZON, coordonnateur.

8 – Décision modificative.

Il manque 175 € sur les intérêts d'emprunts.

Le conseil donne son accord pour prendre cette somme sur l'entretien voirie.

9 – Demande de subvention.

Le conseil refuse une demande de subvention effectuée par le CFA d'Autun.

10 – Terrain Pierre FERRIER.

Nous devons contacter le cabinet SOULAGE afin qu'il effectue une rectification hypothécaire suite à erreur d'affectation. Cette procédure est gratuite.

11 – Acacias face au cimetière.

Le conseil donne son accord pour couper les plus gros.

12 – Date de remise des chèques cadeaux.

Elle aura lieu le mercredi 28 décembre à 20h00.

13 – Départ de M. Ludovic FOURNIER

M. FOURNIER part le 1^{er} février 2012.

Le logement sera donc remis en location.

14 – Compte-rendu de la commission de chemins.

Les routes à refaire en priorité sont :

- Route de la Grange Berte
- Route du Villard
- Chemin des Séquestres

La route du lotissement des Taillets est également à faire mais à la charge de la commune.

15 – Avancement du bulletin et site internet.

Le bulletin est en cours de finition. Une réunion aura lieu le 20 décembre pour le finaliser.

Le site internet est maintenant actif, mais il reste encore quelques problèmes que nous devons régler avec Publigo.

16 –Infos diverses :

- Affaires scolaires Intercom : l'école de Flacey est maintenue sous réserve de s'engager dans un réseau local d'éducation (mise en commun de 2 projets avec d'autres écoles du canton).
- Cafetière pour salle polyvalente : Le conseil accepte le devis de MRC pour un montant de 184,47 €.
- Le conseil accepte le busage d'un fossé pour la coupe de bois des Séquestres.

17 – Vœux 2012.

Ils auront lieu le dimanche 08 janvier à 10h30.

Le repas du conseil aura lieu ensuite et sera préparé par l'Ombelle.

18 – Date prochaine réunion.

Elle aura lieu le **vendredi 13 janvier 2012 à 20h00.**